

Études, revues et livres publiés récemment

Volume 3, Number 2, Spring 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900049ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900049ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(1977). Review of [Études, revues et livres publiés récemment]. *Revue des sciences de l'éducation*, 3(2), 253–264. <https://doi.org/10.7202/900049ar>

Information

Études, revues et livres publiés récemment

André Lefebvre, *Histoire du Canada à partir du Québec actuel*, troisième volume de la collection « L'histoire au cours secondaire à partir du monde actuel », Montréal, Guérin, 1973. (Avec la collaboration de Michel Allard).

I. *Manuel de l'élève*, 301 pages ;

II. *Guide pédagogique*, 252 pages.

Le manuel d'histoire, jusqu'ici, a toujours consisté en un texte qui présente à l'élève la trame de l'évolution historique soit sous forme de questions et réponses, (exemple : les premiers manuels du XIX^e siècle) soit sous forme d'une narration épisodique, soit sous forme d'un récit explicatif, soit sous forme de synthèse interprétative selon que l'on s'adresse à des élèves de niveaux élémentaire, secondaire ou collégial. À mesure qu'ont progressé les approches didactiques et les procédés d'impression, ces manuels ont progressivement fait place, à travers le texte, à des illustrations, photographies, reproductions, cartes, graphiques, tableaux ainsi qu'à la présentation de documents variés. Une chose restait constante à travers ces manuels : le plan reproduisait le processus de l'histoire elle-même, partant du plus lointain pour arriver au plus récent.

La collection André Lefebvre s'affranchit résolument de cette contrainte par sa perspective de « l'histoire à partir du monde actuel ». Partant de l'opinion que l'histoire représente le plus souvent une réponse à des questions que pose le présent, l'auteur suggère un cadre régressif qui part de l'actualité la plus brûlante pour plonger ensuite dans les problèmes vécus par les générations passées. Cette approche didactique repose sur une remise en question de l'enseignement traditionnel de l'histoire que l'auteur expose au début du *Guide pédagogique*. Il conteste, entre autres, que l'histoire soit le passé, puisque, selon la formule de Pierre-Henri Simon, elle est « le devenir humain dans toute son étendue, passé, présent et futur liés d'un seul tenant comme l'étoffe de l'aventure humaine ». Il conteste également le fait qu'on impose traditionnellement à

l'élève une conception de l'histoire, de la civilisation, de la méthode historique, de la chronologie. L'auteur veut donc transformer l'étudiant en participant actif et de sa formation historique et de son insertion dans la « caravane humaine ».

Pour l'histoire nationale, André Lefebvre suggère vingt thèmes qui sont illustrés par les documents variés du *Manuel de l'élève*. On y trouve de nombreux articles de journaux très récents, point de départ obligé d'une telle méthode ; des textes variés provenant de brochures, revues, études récentes et anciennes ; des mémoires, rapports, lettres et édits variés ; des photos, graphiques, tableaux et cartes de toutes provenances ; voire des extraits de romans et de poèmes et des annonces publicitaires.

L'ensemble des documents est précédé de 52 suggestions d'activités regroupées autour de 4 démarches de base : l'histoire explique le présent ; l'élève doit être un historien ; pour apprendre je dois d'abord me poser des questions ; mon histoire du Canada et du Québec dépend des questions que je me pose maintenant. C'est dire que le matériel proposé à l'élève est une incitation à une démarche strictement individuelle sous la supervision du professeur. Ce dernier est invité d'ailleurs, dans le *Guide pédagogique*, à repenser toute sa pédagogie en ce sens. Un index des « mots de valeur » et un index chronologique contenus dans le *Manuel de l'élève* ainsi que les nombreuses références bibliographiques appropriées à chacun des documents, contenues dans le *Guide pédagogique* fournissent le cadre de recherche proprement dite de cette méthode.

Un élève qui réussirait à intégrer adéquatement la démarche d'apprentissage qui lui est suggérée ferait un véritable travail d'historien et, surtout, adapterait ses recherches à ses besoins, à son niveau de compréhension intellectuelle et à ses intérêts. Évidemment, la connaissance historique qui en résulterait serait sans commune mesure avec celle qui découle de l'apprentissage selon un schéma traditionnel. Mais cette connaissance serait authentique et durable. Si, comprendre, c'est « structurer le réel », il va de soi que l'apprentissage produit par la méthode « Histoire du Canada à partir du Québec actuel » sera le fruit d'une structuration dynamique (niveau cognitif) du réel historique. Forcément, cette démarche sera soutenue par l'intérêt (niveau affectif) qui en assure le déroulement. L'une et l'autre seront le gage que cette approche scolaire dépassera l'école pour être poursuivie et maintenue durant l'âge adulte.

Mais la grande question reste posée : cette méthode est-elle réalisable avec les élèves du niveau secondaire à qui elle est destinée ? Il me semble que *l'Histoire du Canada à partir du Québec actuel* serait mieux utilisée par un adulte que par un adolescent. Tout d'abord, l'adulte a, du monde actuel, une perception plus riche simplement à cause de son âge chronologique et de son insertion dans les réalités économiques, sociales, politiques, etc. Cette insertion n'est pas possible, actuellement, à l'élève de 15 ou 16 ans qui étudie l'histoire nationale, et, par conséquent, les interrogations qu'il pose au réel sont tributaires de la conscience très imparfaite qu'il a de la réalité sociale. D'autre part, la démarche qui est proposée à l'élève implique toute une série d'allusions

à des faits, des dates, des personnages du passé de notre collectivité, allusions qu'il n'est pas en mesure de comprendre parce qu'il n'a jamais eu de contacts avec ces faits, ces dates, ces personnages. Par contre, l'adulte qui a déjà étudié l'histoire, souvent à contrecœur, y trouvera un fil conducteur qui donnera vie à ces faits, ces dates, ces personnages qui meublaient naguère sans cohérence son savoir historique.

Toutefois, le livre de M. Lefebvre conserve une grande utilité pour les professeurs de l'école secondaire. En effet, on trouve dans ce livre un recueil précieux de documents variés qui pourront être utilisés en classe soit pour des exercices pratiques, soit pour des lectures complémentaires. Ces documents sont d'autant plus intéressants qu'ils sortent des schémas traditionnels et proposent des matériaux nouveaux. En somme, ce manuel rapproche l'histoire de la vie. Mais la démarche qu'il propose est très exigeante.

Micheline JOHNSON

* * *

Écoles de demain ? Conseil Franco-Québécois d'orientation pour la prospective et l'innovation en Éducation. Éditions Hurtubise HMH, Montréal. Delachaux et Niestlé, 1976, 299 pages.

1. Résumé.

Après un avant-propos qui situe l'histoire et les intentions du C.O.P.I.E. (« devancer l'histoire » !), la série des rapports, présentée par les auteurs français, est introduite par une mise en place des concepts utilisés (distinction entre évolution et innovation ; typologie de l'innovation) ainsi que de la méthode d'approche (« analytique et réflexive ») avec ses axes et ses limites. Ensuite, différents thèmes classiques de l'analyse des innovations sont abordés : l'origine de l'innovation (hors ou dans le système scolaire) ; les rapports entre les finalités de la société, les fonctions de l'école et l'innovation porteuse d'une idéologie ; les comportements (la psychologie) de l'innovateur ; les structures pédagogiques (relations entre enfants et enfants-adulte) ; l'organisation de la relation pédagogique (objectifs, acteurs et matériaux) ; l'environnement matériel (sites et architecture). Moins descriptifs, plus critiques, les derniers textes de ce rapport portent sur des questions plus brûlantes : un tableau d'ensemble des éléments éducatifs dans lesquels et par lesquels l'innovation crée un déséquilibre ; une réflexion sur la position de l'innovation à l'intérieur d'un système qu'elle veut récuser, ce qui conduit à s'interroger à propos du « jusqu'où l'innovation ? » ; enfin, une analyse des possibilités et des difficultés de la gestion de l'innovation, de sa transplantation, de son extension et de sa survie. Le rapport présenté par les Québécois définit d'abord son projet : dégager les traces et/ou les promesses de l'éducation élémentaire de l'avenir au-delà de l'école du paradigme industriel à partir des contestations de celle-ci. Sont alors rapidement présentés les traits retenus à partir des observations effectuées : les « free-schools » (6 pages) ; le courant « open-education » (5.5 pages) ; les écoles à

options ou alternatives (4 pages) ; les écoles de kibboutz à propos desquelles quatre thèmes sont abordés : présence ou absence du discours idéologique, dilemme directivité-non directivité, tolérance, intégration de la société dans l'école (11 pages). À partir de ces éléments un tableau prospectif est élaboré : diversité et pluralisme des régimes pédagogiques d'une éducation élémentaire ayant ses propres finalités, et intégrée à une cité et à une société éducatives où tout et tous participent à l'éducation, conçue comme permanente et devenue pôle vers lequel convergent jusqu'aux tensions du politique et de l'économique. La troisième partie du rapport, sous le titre « organisation et gestion de l'innovation » tente de préciser les rôles des intervenants dans le modèle éducatif projeté. Après avoir situé leurs aliénations et les contraintes vécues dans le système actuel, le rapport prescrit les modifications d'attitudes nécessaires : les parents devront devenir responsables des choix éducatifs qu'ils formulent pour leurs enfants ; les enseignants, les fonctionnaires et les gouvernants devront être des guides et des animateurs.

2. Commentaires critiques.

Cet ouvrage est une des illustrations parmi les plus flagrantes du type de travail auquel peuvent aboutir des personnes, sans doute douées d'intelligence, placées dans des conditions aberrantes. Car comment peut-on sérieusement envisager « d'explorer et d'analyser ce qui dans le monde en mouvement des systèmes d'éducation, prépare le visage de demain », après s'être contenté d'une mission longue de deux mois à travers l'Europe et l'Amérique du Nord ? Comment des universitaires et des responsables nationaux de l'Éducation situés à « la pointe de la très riche (en quoi ?) coopération culturelle entre la France et le Québec » peuvent-ils accepter de mettre en jeu l'image de leur compétence en publiant un rapport sur les écoles innovatrices après un voyage étalé sur une aussi longue période : pour l'Europe et les U.S.A., 63 écoles visitées en 43 jours ouvrables, sans compter le temps nécessaire aux déplacements ! Le « tourisme scientifique » mène donc à tout, et le résultat est proche de la farce. Des mots et encore des mots, mais des mots différents selon qu'il s'agit du rapport présenté par les Français (qu'on nous présente comme représentant l'approche européenne ! Nous savions que la France avait des capacités assimilatrices étendues, mais pas à ce point), ou de celui écrit par les Québécois. Les Français, tout en reconnaissant les limites tant de la méthode que des sources, ont tenté de poser certaines questions autour d'axes relativement classiques. Mais manquant d'un cadre théorique suffisamment approfondi, leurs analyses, bien que présentant une apparente rationalité, restent superficielles : on n'y trouve guère autre chose qu'un discours déjà entendu et peu innovateur. On y découvre peu d'apports nouveaux, peu de perspectives originales. En fait, les limites, imposées par les conditions selon lesquelles ils ont opéré, ne leur permettent que de confirmer ce qu'on savait déjà par les publications les plus répandues (ils le reconnaissent implicitement), et cela même quand ils prennent des positions critiques par rapport aux « free schools », aux « alternatives » ou autres écoles ouvertes.

Tout autant conséquent des conditions de travail dans lesquelles on les a placés, mais qu'ils ont acceptées, le rapport des Québécois relève de la fantaisie, de la fiction.

Reconnaissant eux aussi les limites de leur documentation et l'impossibilité matérielle de réaliser des analyses scientifiques (futurologiques), ils présentent leur rapport comme le résultat d'une réflexion prospective, démarche « volontariste », exprimant un « parti-pris » fondé et exprimé dans un ensemble de croyance. Ils croient, ils veulent croire et nous faire croire en un certain nombre de slogans pédagogiques organisés en une fiction contraire à la perception d'une certaine réalité pédagogique. Cette fiction nous apparaît être construite selon les principes du « fantasme de secours » : à partir de certains indices sélectionnés dans la réalité à cause de leur valeur gratifiante anticipée, le fantasme de secours organise le rêve en un scénario où les chemins du désir, non assumés, se réalisent d'eux-mêmes, ce qui permet au rêveur d'être satisfait et, hors rêverie, de ne pas bouger le petit doigt. Un autre élément typique du fantasme de secours est l'élaboration d'un désir contraire aux éléments d'une réalité devenus insupportables. Ainsi il apparaît qu'ils ont retenu, de leurs visites-éclair dans les écoles, les clichés qui leur permettraient d'élaborer, autour de thèmes émotionnellement chargés (cfr. la partie du rapport sur les écoles de kibbouts), un rêve en couleur où tout est éducation, permanente même, où les adultes ne sont que des guides et des animateurs, chacun guidant l'autre, des enseignants aux responsables gouvernementaux. Loin de contester la générosité manifeste d'un tel projet, c'est son absence de réalisme et ses contradictions internes (typiques d'ailleurs d'une production organisée selon un fantasme de secours) qui étonnent, cela d'autant plus que les effets issus des attitudes impliquées par de telles croyances pédagogiques ont déjà été analysées par ailleurs (cfr. par exemple, C. Rabant). À partir de là on peut se demander si beaucoup d'éducateurs, parmi les plus lucides, ne seraient pas culpabilisés devant tout ce qu'il faut faire à l'enfant-écolier afin qu'il apprenne ce que la société exige aujourd'hui. Cette culpabilité est sans doute issue, entre autres (par exemple, certaines thèses de psychologues ou de psychothérapeutes), du pédocentrisme de plus en plus marqué depuis le début de ce siècle, mais il n'en reste pas moins qu'elle rend souvent impuissant devant certains éléments de la réalité pédagogique, et qu'elle a conduit à considérer l'enfant comme une « totalité-unité » vers qui tout devrait converger. Or l'enfant s'inscrit dans une filiation, dans un milieu avec toutes ses dimensions. L'enfant, sujet de désir et aussi objet de désir, il est fonction d'un passé et tendu vers un avenir à travers une réalité qui s'actualise, entre autres, par ses contraintes.

Méconnaître ces éléments de la réalité pédagogique, c'est vouloir faire l'ange, et donc probablement faire la bête. On peut douter du progrès qu'apportent aux sciences et à la pratique de l'éducation les rêveries pédagogiques, même les mieux intentionnées. Mais encore, n'ayant pas à leur disposition les moyens de réaliser les analyses scientifiques indispensables, et condamnés à produire une prospective, que pouvaient faire les auteurs de ce rapport sinon rêver !

Jean-Marie VAN DER MAREN

* * *

L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec. Mémoire du Conseil du Statut de la femme. L'Éditeur officiel du Québec. Service de la Reprographie, décembre 1976, 61 pages.

Le rôle de la femme dans notre société évolue rapidement : l'industrialisation, la croissance des centres urbains et la baisse rapide du taux de natalité sont autant de facteurs qui ont précipité son retrait du rôle traditionnel de « maîtresse de maison ». Si la femme d'aujourd'hui a devant elle certaines options professionnelles, elle doit en même temps envisager des responsabilités plus lourdes, autant sociales que financières. En plus de ses activités au foyer on attend d'elle une participation plus soutenue à la vie communautaire. Sur le plan économique sa présence sur le marché du travail constitue un élément essentiel de croissance économique. Célibataire ou mariée elle doit être en mesure d'assumer, en tout ou en partie, la charge financière de sa propre vie et celle de sa famille.

« L'accès à l'éducation pour les femmes du Québec » est un mémoire déposé en 1976 par le Conseil du statut de la femme. Ce document examine au moyen de tableaux statistiques la condition sociale et économique de la femme au Québec, son utilisation des ressources éducatives actuelles et ses possibilités d'accès à l'éducation des adultes.

Selon les données présentées dans le Chapitre I la femme québécoise a reçu une formation moins longue que l'homme et elle se retrouve principalement dans des emplois subalternes, mal payés et souvent non syndiqués où les possibilités de promotion sont minces.

Les tableaux qui accompagnent le Chapitre II nous démontrent que les femmes étudient en grand nombre mais elles sont de moins en moins nombreuses à mesure que le niveau d'étude est plus avancé. Elles ne représentent que 14% des étudiants universitaires au 3ème cycle. À tous niveaux elles s'orientent *ou sont orientées* vers des domaines traditionnellement « féminins » (infirmière, éducatrice, travailleuse sociale) par opposition aux domaines « masculins » (sciences pures et appliquées, administration, génie, etc...) qui sont également les mieux rémunérés.

Dans les programmes d'enseignement aux adultes, les femmes sont sous-représentées aux cours professionnels et sur-représentées aux cours de formation socio-culturelle (alimentation, décoration, arts plastiques) qui n'offrent aucun débouché sur le marché du travail.

En ce qui concerne l'accessibilité de l'éducation des adultes (Chapitre III), nous constatons qu'un grand nombre des cours exigent une disponibilité et des possibilités financières qui les rendent inaccessibles à beaucoup de femmes. De plus, l'orientation des étudiantes vers certains programmes ne fait que renforcer les conceptions stéréotypées du rôle de la femme.

Parmi les recommandations présentées dans le Chapitre IV on retrouve la création par la DGEA de programmes de perfectionnement et de transition permettant aux

femmes d'améliorer leur rentabilité sur le marché du travail ; l'aide financière aux étudiants à temps partiel ; l'implantation de garderies gratuites ou à prix modique. Les plus urgentes de ces recommandations concernent l'interdiction de toute pratique discriminatoire, que ce soit au niveau de l'orientation de l'étudiante ou de l'admission aux programmes.

Souhaitons que les solides recommandations du Conseil attirent l'attention de ceux qui sont au pouvoir et que nous voyions défiler parmi nos avocats, ingénieurs, électriciens, plombiers ou mécaniciens un nombre croissant de femmes. Pourquoi pas !

Alison D'ANGLEJAN

* * *

LE DESPORT.

Bulletin lancé en mai 1976, afin de promouvoir le *desport*, soit « toute activité physique exercée librement qui ne répondrait pas à la définition rigoureuse du sport ».

L'on recourt au vieux vocable français (XIII^e siècle) pour bien souligner que l'on entend promouvoir une activité physique « desportivée ». Le sport, en effet, serait devenu synonyme de compétition, de recherche de performance, de respect de règles, d'enjeu, d'élitisme.

Sans condamner le sport ainsi entendu, le bulletin *Desport* entend se vouer à la promotion de l'activité physique destinée à devenir habitude de vie et facteur de santé corporelle, mentale et sociale : plein air, culture physique, conditionnement physique, marche, bicyclette, ski de randonnée, etc. Il s'agit de faire contrepoids à une forme de sport qui risque d'accaparer toutes les énergies et les ressources en faveur d'une élite au détriment de la masse. La revue veut être un organe de pensée autant que d'action.

Lucien LABELLE

* * *

Direction de l'aide à l'éducation, Secrétariat d'État.

Quelques caractéristiques des étudiants du niveau postsecondaire au Canada.
Thorn Press Ltd., Ottawa, 1976, 180 pages.

L'étude réalisée pour le Secrétariat d'état et portant sur les étudiants du niveau postsecondaire au Canada poursuit les objectifs suivants : (a) déceler et analyser les écarts entre la participation à l'enseignement postsecondaire ; (b) fournir des données précises sur les dépenses et les revenus des étudiants, leur type de logement, leurs programmes, leurs caractéristiques démographiques, et le niveau de scolarité de leurs parents, et (c) comparer les données avec celles d'une étude antérieure menée en 1968-1969.

Les chercheurs, en se centrant tout particulièrement sur la situation économique des étudiants, ont tenté de répondre à la question suivante : les programmes de prêt-bourse, présentement en vigueur au Canada, atteignent-ils leur objectif, c'est-à-dire, permettent-ils aux étudiants moins fortunés de poursuivre des études au niveau postsecondaire.

Un questionnaire à cet effet a été construit et distribué au printemps de 1975. L'échantillon, systématique et stratifié, comprenait quelque 100,000 étudiants « inscrits à des cours crédités dans des établissements postsecondaires venant de provinces différentes et ayant des domaines d'études différents (p. 2). 60,000 étudiants ont retourné le questionnaire. Leurs réponses ont été pondérées afin d'obtenir des estimations de l'ensemble de la population étudiante.

Disons-le tout de go : les analyses des données rapportées dans le rapport sont assez générales et préliminaires. Les auteurs ne s'en cachent pas d'ailleurs : ils ont préféré procéder rapidement et superficiellement et publier un rapport pendant que les données étaient encore « chaudes » au lieu d'exploiter à fond leur matériel et donc retarder la publication. Il serait cependant dommage qu'on en reste là ou que des analyses, théoriquement plus étoffées et méthodologiquement plus raffinées, restent sur les tablettes des fonctionnaires ou secrétariat d'état. En ce sens, il est important de noter que ces données ont été mises sur ruban et que Statistique Canada les met à la disposition des chercheurs. Il est coûteux et difficile pour des chercheurs d'amasser des données et il est fréquent que des données recueillies ne soient pas exploitées à fond : espérons que celles au Secrétariat d'État intéresseront des chercheurs québécois.

Les remarques que je voudrais faire concernant l'étude et le rapport touchent aux points suivants :

- 1) La version française du questionnaire est quelque peu boiteuse. Je songe par exemple à des expressions comme « programme de passage à l'Université » et « éducation pédagogique » (sic) qui n'ont pas cours au Québec et qu'il eut été mieux de nommer « programme pré-universitaire » ou « programme préparatoire à l'Université » et évidemment « éducation » au lieu d'éducation pédagogique.
- 2) La lecture de bon nombre de tableaux aurait été facilitée si en plus d'y retrouver les nombres absolus, on y avait inscrit les pourcentages.
- 3) Il est dommage que les données sur le revenu des parents ne permettent pas — à moins de procéder à 60,000 additions ou d'estimer le revenu à partir de la profession, ce qui est possible dans un deuxième temps — d'analyser l'impact du revenu familial sur la participation à l'enseignement postsecondaire de façon précise. Plus généralement, il est dommage que les chercheurs n'aient pas utilisé la variable occupation ou profession et ne se soient pas attaqués au problème de la construction d'une échelle de statut socio-

économique. Cela est cependant compréhensible étant donné l'option de départ des chercheurs (sortir rapidement des données et des analyses préliminaires). Ceci reste donc à faire : avis aux chercheurs intéressés.

- 4) Le rapport est peut-être trop modeste dans sa tentative d'explication et d'interprétation : le lecteur, une fois terminée la lecture du rapport, reste en appétit sur ce plan.
- 5) La comparaison annoncée au début du rapport avec les données de 1968-1969 n'est faite que sur le taux global de participation des 18-24 ans à l'enseignement postsecondaire. Était-ce la seule comparaison possible ? Ne pouvait-on pas aussi comparer les écarts de participation ? En d'autres termes, est-ce que l'accroissement vertigineux de la scolarisation au niveau postsecondaire (elle a doublé en quinze ans) a rendu le système d'enseignement postsecondaire plus démocratique et si oui, est-ce que le système de prêt-bourse y est pour quelque chose ? L'on aurait ainsi des éléments de réponses.

Bref, il s'agit là d'un rapport et d'une recherche intéressante pour quiconque se préoccupe de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Les données sont disponibles : avis aux intéressés, il y a beaucoup de choses à faire pour les exploiter au maximum.

Claude LESSARD

* * *

Bergeron, Christian, Pham-Dang, Hoa Thuy ; *Les centres de ressources éducatives dans l'enseignement secondaire ; exploration de la diversité des modèles, des situations et des problèmes locaux* ; Code 54-4018/T ER-02-1075, Ministère de l'Éducation — SGME, Montréal 1975.

Mailhot, Raymond avec la collaboration de Richard Jean-Yves, Guertin Yves, Blais Robert ; *Guide d'affectation des personnels dans les moyens d'enseignement des commissions scolaires*. Code 54-1218/T ER-04-1176 (document de travail) Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation — SGME, Montréal 1976.

Bélangier Marcel, Pham-Dang, Hoa Thuy ; *L'utilisation des matériels didactiques imprimés audio-visuels par les professeurs au secondaire : une étude préliminaire* ; Code 54-4020/T ER-01-0276, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation — SGME, fév. 1976, Montréal.

Legendre Georges ; *Guide d'aménagement des Bibliothèques des écoles secondaires*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, SGME, Bibliothèque Nationale du Québec, 1975.

N.B. Les données de l'enquête sont disponibles sur ruban magnétique : Statistique Canada, Division de l'éducation, des sciences et de la culture.

Collectif ; « *La documentation dans le Secondaire* » (Rapport du voyage d'études des documentalistes-Bibliothécaires, 22 avril - 13 mai 75), Ministère de l'Éducation, 1975.

Il est plutôt rare d'avoir à présenter simultanément 5 ouvrages de recherche. Pourtant ces 5 publications du Ministère Québécois de l'Éducation, orchestrées (sauf le 4e et le 5e) par le Secteur de Recherche du Service de Développement de la Technologie Éducative du S.G.M.E. sont 5 volets d'une même réalité : les Centres de Ressources Éducatives au niveau secondaire, (C.R.E.).

Toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans la documentation imprimée ou audio-visuelle, depuis l'élémentaire jusqu'à l'Université, trouveront dans ces quelque 700 pages de description des C.R.E. des sujets étonnamment pertinents de réflexion. Les 5 ouvrages sont tous de caractère descriptif, pratique, concret et nettement centrés sur l'exploration des caractéristiques qui définissent les C.R.E. du niveau secondaire au Québec. Les trois (3) premiers ouvrages se distinguent cependant des deux (2) autres par le fait qu'ils émettent des hypothèses de recherche qui serviront ultérieurement à approfondir ou à mettre en corrélation différents facteurs importants pouvant influencer l'organisation des C.R.E.

Ces trois premières recherches, celles de Bergeron, Pham-Dang ; R. Mailhot et Bélanger, Pham-Dang sont un triple volet décrivant d'une part les modèles de gestion et d'organisation des C.R.E., d'autre part les problèmes de personnel des C.R.E. et enfin le degré d'utilisation des matériels didactiques imprimés et audio-visuels par les professeurs du secondaire. Prenons un à un ces ouvrages.

L'étude de Bergeron, Pham-Dang sur les modèles de gestion des C.R.E. est une enquête qualitative inspirée d'un échantillon (15 Régionales, 38 écoles) plutôt typologique que représentatif statistiquement. Elle s'interroge sur la diversité et la variété des modèles d'organisation existant au secondaire. Les auteurs y confirment leur hypothèse de travail à savoir, que la diversité des modèles de gestion des C.R.E. existants au Québec est en grande partie explicable par des adaptations nécessaires à des conditions locales différentes et que cette diversité n'est pas arbitraire mais souvent une question de survie.

Les auteurs décrivent et analysent toutes les activités fonctionnelles et opérationnelles d'un C.R.E. afin de voir les recoupements entre les modèles d'organisation existants. Ils tentent ensuite une typologie, qui tient un peu de la gymnastique, à partir de deux variables qui leur ont semblé significatives lors de l'enquête soit : 1) le degré d'intégration horizontale de l'audio-visuel et de la bibliothèque ; 2) le degré de concentration verticale des ressources et des contrôles. De nombreux tableaux simplifient cette typologie. Les auteurs concluent leur enquête par une compilation de souhaits et de commentaires provenant des paliers régionaux et locaux quant aux limites actuelles de l'activité des C.R.E.

L'ouvrage suivant « Guide d'affectation des personnels dans les moyens d'enseignement des commissions scolaires » de R. Mailhot explore une des limites citées par Bergeron et Pham-Dang du champ d'activités des C.R.E. : le personnel, sa quantité, sa qualification, ses responsabilités. Il s'agit d'un ouvrage visant d'abord à faire connaître les emplois prévus pour les moyens d'enseignement, ensuite à montrer divers arrangements théoriques et pratiques dans le déploiement du personnel et enfin à apporter plusieurs constatations et remarques quant à la situation actuelle. Présentement on constate au niveau du personnel des C.R.E. une très grande diversité : au niveau de la quantité de gens utilisés, des qualifications ou formations de ces personnes ainsi qu'au niveau des attributions parfois cumulatives que l'on assigne à certains postes. La difficulté, souligne Mailhot, pour arriver à des modèles optima des personnels provient de la multiplicité des types d'organisation des C.R.E. Il conclut en manifestant qu'au Québec, jusqu'à maintenant, nous n'avons investi que dans du matériel et de l'équipement sans prévoir l'orientation et le développement de nos C.R.E. À de nombreux endroits au Québec il n'y a encore pas de personnel pour accomplir cette tâche.

L'ouvrage suivant « *L'utilisation des matériels didactiques imprimés et audiovisuels par les professeurs au secondaire : une étude préliminaire* » de Bélanger, Pham-Dang aborde le problème des C.R.E. sous l'aspect des utilisateurs des matériels didactiques audio-visuels et imprimés. On s'y interroge afin de savoir si les professeurs du secondaire utilisent les moyens techniques d'enseignement. Bergeron et Pham-Dang ont cherché à établir des corrélations entre l'usage de ces ressources didactiques et certains facteurs caractéristiques des usagers comme : l'appartenance à un groupe-matière, le niveau d'enseignement, l'expérience dans l'enseignement sans toutefois y trouver des liens significatifs. Dans l'ensemble, et ces résultats sont très surprenants, 88% des professeurs du secondaire interrogés utilisent l'audio-visuel comparativement à 38% la bibliothèque. Ceci est encore plus marqué selon certains groupes-matières et certains niveaux. Les auteurs nous rapportent que les appareils audio-visuels les plus utilisés sont dans l'ordre le rétroprojecteur, le projecteur 16mm, la diapositive et le magnétophone. Les autres appareils n'ont qu'une utilisation très secondaire. Ces résultats quant à l'usage de ces différents appareils sont surtout intéressants lorsque les auteurs examinent à quelles fonctions ou exploitation pédagogique ils sont destinés. Les résultats sont alors très variés.

À côté de l'audio-visuel, la bibliothèque fait figure de parent pauvre comme moyen d'enseignement au secondaire. La bibliothèque est principalement utilisée comme local de travail pour des travaux dirigés par les professeurs. Les activités libres y sont très peu encouragées et servent souvent de bouche-trous à l'horaire. Les auteurs se penchent finalement sur les motifs de non-utilisation de la bibliothèque et de l'audio-visuel par les professeurs. Les raisons invoquées sont l'insuffisance du matériel, l'incompatibilité avec les méthodes pédagogiques, la non pertinence des documents et enfin des raisons personnelles (préjugés etc...)

Après avoir recueilli de nombreuses suggestions en vue d'améliorer la situation, les auteurs essaient de voir s'il n'existerait pas un recoupement entre le phénomène de non utilisation des ressources didactiques et les modes de gestion et d'organisation des C.R.E. Certains résultats confirment ce recoupement mais il semble évident que d'autres facteurs ont une plus grande influence sur le taux d'utilisation des ressources audiovisuelles ou imprimées, (attitudes, matières, objectifs, styles d'enseignement, etc...) Les auteurs suggèrent en conclusion de vérifier la pertinence de ces motifs tout en proposant des recommandations méthodologiques.

Les deux derniers ouvrages sont de moindre importance, au moins en nombre de pages. Cependant « *guide d'aménagement des bibliothèques des écoles secondaires* » de Legendre est un appui précieux, simple, clair et très concret destiné à apporter un support pratique à ceux qui pourraient ou sont actuellement chargés de l'organisation physique d'une bibliothèque. Legendre y reproduit de façon attrayante et avec beaucoup de précisions de nombreux dessins et schémas concernant les normes techniques d'aménagement des locaux, certains plans-types de salles équipées ainsi que la liste de meubles spécialisés. Dû à sa simplicité, il s'agit là d'un ouvrage de vulgarisation et de dépannage de premier ordre.

Le dernier ouvrage « *La documentation dans le secondaire* » est en fait le résultat sous forme de rapports d'une collaboration franco-québécoise qui a permis la visite au Québec de 23 documentalistes-bibliothécaires venant observer et détailler les modalités d'organisation de la « documentation dans le secondaire ». Il s'agit là de quatre rapports plutôt succincts et subjectifs de la vision de ces personnes sur : 1) les services pédagogiques et les services aux étudiants dans les établissements scolaires ; 2) la méthodologie du centre documentaire ; 3) l'audio-visuel dans l'enseignement québécois et enfin 4) la place de l'établissement dans la cité. Même si cette vue est subjective elle nous permet de réaliser que notre pauvreté dont on a fait état dans les recherches précédentes n'est en fait que toute relative...

Richard PRÉGENT

Les manuscrits, accompagnés d'un court résumé, doivent être adressés en quatre exemplaires à la revue. L'adresse postale et le numéro de téléphone de l'auteur seront joints au manuscrit.

Toute reproduction d'un texte publié est interdite si l'autorisation n'a pas été obtenue préalablement de l'auteur, qui garde la responsabilité de son article.

LES PRESSES ELITE

Conception graphique : Gilles Gourdeau

La Revue des sciences de l'éducation est subventionnée par

le ministère de l'Éducation du Québec et les institutions participantes.

Dépôts légaux à Québec et à Ottawa.

ISSN 0318-479X